

Coronavirus : Charte de l'EDD à destination de ses volontaires

Le présent document ne constitue ni une garantie pour le/la volontaire de ne pas tomber malade, ni une décharge de responsabilité pour l'EDD. Il est rappelé que l'EDD n'a pas le droit d'exiger un certificat médical d'aptitude de ses volontaires.

Le présent document poursuit les deux objectifs suivants :

- *Informé le/la volontaire des mesures prises pour lutter contre la propagation du Covid-19 au sein de l'EDD (partie I)*
- *Lui donner un outil pour évaluer le risque qu'il/elle prend en effectuant un travail volontaire à l'EDD (partie II)*

Sur cette base, le/la volontaire peut faire un choix éclairé : celui de commencer/poursuivre son volontariat OU non (partie III, accusé de réception à remplir).

La présente Charte se base sur la Charte pour les volontaires de la Plateforme Francophone du Volontariat (PFV, juin 2020) et la Charte Flamande pour les volontaires qui l'a inspirée. La présente introduction s'appuie sur l'éclairage de la juriste de l'ONE.

I. Lutte contre la propagation du coronavirus

A) Rappel des mesures générales

- a. Si vous avez de la fièvre et/ou des problèmes respiratoires, restez chez vous et appelez votre médecin pour signaler vos symptômes.
- b. Lavez-vous souvent les mains à l'eau et au savon.
- c. Tenez-vous à au moins 1,5 mètre des personnes qui se trouvent en dehors de votre bulle personnelle.
- d. Limitez vos contacts physiques.
- e. Portez un masque buccal dans les transports publics et dans les lieux publics très fréquentés.
- f. Privilégiez les activités de plein air lorsque cela est possible. Prévoyez une ventilation pour les activités intérieures ¹»

NB : il est rappelé que les mesures générales peuvent évoluer.

B) Organisation et mesures spécifiques au sein de l'EDD

¹ Ce rappel se base sur la Charte de la PFV, p. 2, <https://www.levolontariat.be/sites/default/files/2020-06/PFV%20guide%20b%C3%A9n%C3%A9voles%20associations%20coronavirus.pdf>.

Vous pouvez remplacer par votre logo

Décrivez ici ce qui est mis en place au sein de l'EDD, il est important d'être détaillé et spécifique.

L'EDD prévoit, pour la protection de tous-tes, les règles suivantes, que chaque volontaire s'engage à respecter.

- Désinfectant et lavage des mains (où se trouve-t-il, est-il mis à disposition des volontaires sans limite, combien d'éviers sont accessibles, à quelle fréquence est-ce conseillé/mis en place,...)
- Port du masque (les masques sont-ils fournis ? Seulement en cas d'oubli ? Quand doivent-ils le porter (cf. PO),...)
- Usage des locaux (taille des groupes, aération, fréquence du nettoyage, règles d'entrée et sorties...)
- Usage du matériel (désinfection, mise en quarantaine, rôle du volontaire, type de produits utilisés, local « covid-19 » s'il y a un cas suspect...)
- Contacts sociaux et distanciation (avec combien d'enfants le volontaire sera-t-il en contact (max), qu'est-il attendu de lui en termes de contact avec des adultes, combien d'adultes compte la structure, la distanciation est-elle toujours appliquée entre adultes,...)
- Autres (règles particulières pour le goûter, mesures prises en plus pour les volontaires plus âgés, personne de contact en cas d'inquiétudes à partager,...)

II. Outil pour l'évaluation du risque encouru par le/la volontaire

A) Suis-je une personne à risque ? L'éclairage de la Plateforme Francophone du Volontariat

« Dans de nombreux protocoles et guides sectoriels pour reprendre la vie sociale en cette période de coronavirus, les personnes de plus de 65 ans sont identifiées comme un groupe vulnérable. Ce guide apporte cependant des nuances. **Ce n'est pas l'âge qui est décisif, mais une santé affaiblie qui va définir votre appartenance à un groupe à risque.**

Les personnes (pas seulement les personnes âgées) qui appartiennent à un groupe à risque sont des personnes qui ont un risque plus élevé de devenir gravement malades si elles sont infectées par le coronavirus. C'est le cas :

- Des adultes souffrant d'obésité sévère.
- Des adultes atteints de diabète de type 2, associé à un surpoids et/ou à une hypertension artérielle et/ou à des maladies cardiovasculaires et/ou rénales.
- Des adultes atteints d'une maladie cardiovasculaire, pulmonaire ou rénale chronique grave.
- Des adultes avec une immunité diminuée et/ou un cancer (sous traitement).

Cependant, il est clair que le risque augmente avec l'âge. Surtout à un âge avancé, le risque de graves complications augmente lorsque vous tombez malade, en particulier si vous appartenez à

un ou plusieurs groupes à risque.

Si vous appartenez à ces groupes à risque, consultez votre médecin ou votre médecin généraliste avant de reprendre vos activités et engagements sociaux. ²»

B) Tableau d'évaluation des risques liés à mon activité de volontaire³

		Risque		
		Bas	Accru	Élevé
Nombre de personnes	1 pour 1			
	Petit groupe (jusque 10)			
	Groupe moyen (jusque 100)			
	Grand groupe (plus que 100)			
Distance	Distance physique garantie			
	Distance physique majoritairement garantie			
	Distance physique non garantie (avec protection)			
	Distance physique non garantie (sans protection)			
Localisation	À l'extérieur			
	À l'intérieur – suffisamment d'espace et d'aération			
	À l'intérieur – espace et aération insuffisants (avec protection)			
	À l'intérieur – espace et aération insuffisants (sans protection)			
Durée du contact	Court (< 15 min)			
	Long (> 15 min)			
Manger et boire	Seul			
	À plusieurs			
Jeune et âgé-e	Quelques participants du même groupe d'âge			
	Participants de groupes d'âge différents			
Conformité aux règles	Le groupe cible respecte les règles			
	Le groupe cible ne respecte pas les règles en permanence			
	Le groupe cible ne comprend pas les règles (exemple : démence)			

Notez le nombre total de feux verts, orange et rouges :

Risques bas	Risques accrus	Risques élevés

² Extrait de la Charte de la PFV, p. 1, <https://www.levolontariat.be/sites/default/files/2020-06/PFV%20guide%20b%C3%A9n%C3%A9voles%20associations%20coronavirus.pdf>.

³ Outil proposé par la PFV, dans sa charte à destination des volontaires, p. 4. La dernière ligne (tâches de soin) a été supprimée, car elle n'était pas pertinente en EDD.

Que dit le résultat ?

- **Feux verts uniquement** : cette activité semble sûre. Respectez toutes les directives.
- **Un ou plusieurs feux orange** : plus il y a de feux orange, plus le risque de l'activité est élevé. Utilisez votre bon sens. Si vous avez des doutes sur votre santé, discutez-en avec votre médecin. Discutez également de vos doutes avec l'organisation. Respectez toutes les directives.
- **Un ou plusieurs feux rouges** : demandez à l'organisation quelles mesures complémentaires seront prises afin que l'activité puisse se dérouler en toute sécurité et consultez votre médecin si cette activité vous convient compte tenu de votre santé. Respectez toutes les directives.

C) Assurance de l'EDD

L'EDD dispose/ne dispose pas d'une assurance intervenant dans les frais médicaux d'un-e volontaire ayant contracté le coronavirus pendant son activité bénévole au sein de ladite EDD.

Si vous disposez d'une assurance, ajoutez ceci : L'intervention de l'assurance en faveur de la personne volontaire se fera le cas échéant aux conditions suivantes :.....

(Demandez à votre assureur et renseigner sa réponse ici !)

III. Choix et accusé de réception du/de la volontaire

L'accusé de réception ci-dessous est établi en 2 exemplaires, dont l'un est conservé par le/la volontaire. Il est conseillé de lui laisser un temps de réflexion après la lecture de la Charte pour prendre sa décision.



Vous pouvez remplacer par votre logo

Accusé de réception de la Charte des volontaires de l'EDD.....

Je, soussigné-e....., volontaire à l'EDD..... déclare avoir lu la présente Charte, avoir pu poser mes questions éventuelles, et me sentir valablement informé-e sur les risques de mon volontariat au sein de l'EDD.

Je note également que l'EDD s'engage à me communiquer tout changement qu'elle ferait dans son organisation et les mesures prises par rapport au coronavirus à l'adresse courriel suivante..... ou/et par téléphone au..... (Le volontaire précise comment le contacter).

Je décide, en connaissance de cause, de commencer/poursuivre mon activité volontaire au sein de l'EDD.

Ce document est fait en deux exemplaires, à.....

Date :

Signatures (volontaire et coordinateur-trice EDD) :